



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-64466>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-64466**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Oppic

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la remise à niveau technique partielle du Palais de Tokyo

Description : L'objectif principal de l'opération est de rénover le clos-couvert, les installations courants forts et remplacer les éléments amiantés au cours d'une opération de travaux lors de la fermeture du Palais de Tokyo, qui devra être réduite autant que possible. Si les conditions de réalisation le permettent, des travaux sur les installations courant faible ainsi que sur les équipements de chauffage, ventilation et climatisation pourront être envisagés. Le but de ses travaux est d'améliorer les performances environnementales du bâtiment en cohérence avec le niveau d'intervention envisageable au regard des contraintes ainsi que le confort thermique des espaces de travail. L'enveloppe financière des travaux est fixée à 20 MEuros HT (valeur avril 2023). La consultation est relative au marché de prestations intellectuelles (études et contrôles) nécessaires à l'exercice du rôle de maître d'oeuvre des travaux de remise à niveau technique partielle du Palais de Tokyo. Les missions confiées au maître d'oeuvre sont les suivantes :
Missions de base : APS APD PRO/DCE (dossier de consultation) ACT VISA DET AOR Missions complémentaires : DIAG Etude patrimoniale et historique EXE partielle SYNTHÈSE ACEM CSSI ENV

Identifiant de la procédure : 5fe41c64-1fad-4c73-ac19-6200c248536d

Avis précédent : 5b17e495-5376-4340-83ea-fcb2bae1899d-02

Identifiant interne : J244 Palais de Tokyo

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 13 avenue du Président Wilson

Ville : Paris

Code postal : 75116

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les groupements devront réunir les compétences suivantes : - Compétence en architecture au sens de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, DPLG ou HMNOP pour le mandataire du groupement ; - Compétence en architecture du patrimoine (l'architecte devra être inscrit à l'ordre des architectes et être un architecte du patrimoine diplômé de l'école de Chaillot ou équivalent) ; - Expertise technique sur le clos couvert des bâtiments (toitures, verrières, menuiseries extérieures) ; - Expertise technique structurelle ; - Expertise technique courant fort/courant faible ; - Expertise technique CVC ; - Expertise environnementale ; - Expertise technique en sécurité incendie ; - Expertise technique dans la gestion du risque amiante/plomb et dans leur dépollution ; - Economie de la construction. Le cas échéant, les candidats peuvent soumissionner sous forme de groupement d'entreprises solidaire ou conjoint, en application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24, R. 2142-26 et R. 2142-27 du Code de la commande publique. En cas de groupement, l'agence d'architecte devra impérativement être le mandataire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. Un même opérateur économique ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement. Les autres BET et spécialistes peuvent soumissionner dans plusieurs équipes.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la remise à niveau technique partielle du Palais de Tokyo

Description : La consultation est relative au marché de prestations intellectuelles (études et contrôles) nécessaires à l'exercice du rôle de maître d'oeuvre des travaux de remise à niveau technique partielle du Palais de Tokyo.

Identifiant interne : DEPTB-PALAIS DE TOKYO-MOE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Options :

Description des options : Le contrat comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle. Le contenu des missions scindé en tranche ferme et tranche optionnelle est précisé dans l'annexe n°1 du CCAP (missions du MOE Palais de Tokyo) Les durées prévisionnelles des tranches sont d'environ 14 mois pour la tranche ferme et 40 mois pour la tranche optionnelle. Pour la mission de base : La tranche ferme comprend les éléments suivants : - Une mission d'études d'Avant-Projet Sommaire (APS), - Une mission d'études d'Avant-Projet Détaillée (APD), La tranche optionnelle comprend les éléments suivants : - Une mission d'études de Projet (PRO/DCE), - Une mission d'assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT). - Une mission VISA, - Une mission de direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET), - Une mission d'assistance aux opérations de réception (AOR). Pour les missions complémentaires : - F2d mission de diagnostics (DIAG), uniquement en tranche ferme. - F3d mission d'étude patrimoniale et historique, uniquement en tranche ferme. - F4d mission complémentaire d'EXE partielle (établissement des DPGF), uniquement en tranche optionnelle. - F5d mission complémentaire de direction de la cellule synthèse (SYNTHESE), uniquement en tranche optionnelle. - F6d mission d'assistance et de conseil à l'exploitation et la maintenance du bâtiment (ACEM), répartie en tranche ferme et tranche optionnelle - F7d mission environnementale _ répartie en tranche ferme et tranche optionnelle - F8d mission de Coordination des systèmes de sécurité incendie (CSSI) répartie en tranche ferme et tranche optionnelle Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier ultérieurement au maître d'oeuvre un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : PARIS

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 66 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché prendra fin à l'expiration de la période de garantie de parfait achèvement (GPA) des marchés de travaux la plus tardive, éventuellement prolongées. La durée complète de la mission du titulaire est estimée à 54 mois, hors période de garantie de parfait achèvement (GPA). Tout dépôt de plis doit être dématérialisé sur le site marches-publics.gouv.fr Visite de site : une visite de site sera

imposée en phase offre à tous les candidats admis à déposer une offre, sous peine de rejet de leur offre. La visite est envisagée le 8 janvier 2025, les informations et les modalités d'organisation seront transmises ultérieurement aux candidats sélectionnés

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est mis gratuitement à disposition de chaque candidat en téléchargement depuis la plate-forme de dématérialisation de l'OPPIC : <https://marches-publics.gouv.fr> Le téléchargement du dossier pourra se faire librement sans inscription préalable à la plateforme, ils ne seront pas automatiquement informés des éventuelles modifications et compléments apportés au dossier. La prime est d'un montant de 15 000,00 Euros HT. Elle sera versée dans les conditions prévues à l'article 7.4 du Règlement de la consultation. Les variantes libres sont interdites. Il n'y a pas de variante imposée. Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient utiles lors de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 10 jours avant les date et heure limites, une demande par la plateforme PLACE. Le pouvoir adjudicateur auditionnera les 3 candidats retenus à l'issue de la phase de candidature. A l'issue de ces auditions, le pouvoir adjudicateur peut entamer des négociations dans les conditions définies à l'article 5.7 du Règlement de la consultation. Plusieurs phases successives de négociation pourront être organisées de manière à réduire le nombre d'offres à négocier. Le pouvoir adjudicateur se réserve également le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix des prestations est noté sur 10 et pondéré à 40% L'offre financière conforme la plus basse se verra affecter la note maximale. Les autres propositions seront notées par rapport à cette offre selon la formule suivante :
$$\text{Note prix global} = 10 \times \frac{\text{valeur de l'offre la plus basse}}{\text{valeur de l'offre du candidat}}$$

Les candidats dont les offres financières seront jugées incohérentes pourront être questionnés par le représentant du pouvoir adjudicateur.

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 10 et pondérée à 60% à partir des éléments fournis dans le mémoire méthodologique et technique

Sous-critère 1 : Compréhension, économie et planning du projet (4 points) - Sous-critère 1.1 : Pertinence de la compréhension et de l'analyse critique de l'opération / du programme (2 points) - Sous-critère 1.2 : Pertinence de l'analyse économique du projet (2 points) Sous-critère 2 : Moyens humains dédiés à l'opération (4 points) - Sous-critère 2.1 : Phase conception : pertinence de la composition, de l'organisation et des compétences (qualifications et expériences) des équipes dédiées au marché (2 points) - Sous-critère 2.2 : Phase exécution : pertinence de la composition, de l'organisation et des compétences (qualifications et expériences) des équipes dédiées au marché (2 points) Sous-critère 3 : Mode opératoire technique proposé (2 points) - Sous-critère 3.1 : Pertinence de la méthodologie détaillée de l'ensemble des travaux à réaliser (2 points) - Sous-critère 3.2 : Pertinence de la méthodologie détaillée d'intervention au regard des contraintes de chantier et de l'objectif de maintien de l'activité des différentes concessions (1 point)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La valeur technique de l'offre est notée sur 10 et pondérée à 60% à partir des éléments fournis dans le mémoire méthodologique et technique

Sous-critère 1 : Compréhension, économie et planning du projet (4 points) - Sous-critère 1.1 : Pertinence de la compréhension et de l'analyse critique de l'opération / du programme (2 points) - Sous-critère 1.2 : Pertinence de l'analyse économique du projet (2 points)

Sous-critère 2 : Moyens humains dédiés à l'opération (4 points) - Sous-critère 2.1 : Phase conception : pertinence de la composition, de l'organisation et des compétences (qualifications et expériences) des équipes dédiées au marché (2 points) - Sous-critère 2.2 : Phase exécution : pertinence de la composition, de l'organisation et des compétences (qualifications et expériences) des équipes dédiées au marché (2 points)

Sous-critère 3 : Mode opératoire technique proposé (2 points) - Sous-critère 3.1 : Pertinence de la méthodologie détaillée de l'ensemble des travaux à réaliser (2 po

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : * Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) # * Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) # * Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) # * Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui exécute le paiement : Oppic

Organisation qui signe le marché : Oppic

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 2,513,750 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : Groupement AGENCE ENGASSER & ASSOCIES+AAGROUP PARIS+ARTELIA+RFR STRUCTURE ET ENVELOPPEMENT

Chef de file du soumissionnaire : AGENCE ENGASSER & ASSOCIES

Nom officiel : RFR STRUCTURE ET ENVELOPPEMENT, ARTELIA, AAGROUP PARIS

Offre :

Identifiant de l'offre : AGENCE ENGASSER & ASSOCIES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

Valeur de l'offre : 2,513,750 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2504422-AGENCE ENGASSER & ASSOCIES

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/04/2025

Date de conclusion du marché : 06/05/2025

Organisation qui signe le marché : Oppic

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Oppic

Numéro d'enregistrement : 18009208200023

Adresse postale : 30 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : departement.marches@oppic.fr

Téléphone : 0144977800

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0003

Nom officiel : AGENCE ENGASSER & ASSOCIES

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : 51812580200026

Adresse postale : 10bis, rue Bisson

Ville : PARIS

Code postal : 75020

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : agence@agenceengasser.com

Téléphone : 0182835940

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0014

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : RFR STRUCTURE ET ENVELOPPEMENT

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : FR40444523526

Adresse postale : 16 rue Simone Veil

Ville : SAINT OUEN SUR SEINE

Code postal : 93440

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : contact@rfr.fr

Téléphone : 0153249100

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0014

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : ARTELIA

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 44452352600804

Adresse postale : 16 rue Simone Veil

Ville : SAINT OUEN SUR SEINE

Code postal : 93400

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : jean-sebastien.milesi@arteliagroup.com

Téléphone : 0155841010

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0014

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : AAGROUP PARIS

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : FR829339324

Adresse postale : 23 passage de la Main d'Or

Ville : PARIS

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : edwige.belliard@aagroup.fr

Téléphone : 0189400506

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0014

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7aef3660-830d-4c45-b16b-cb65550a7437 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/06/2025 à 10:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2025